

COMMUNE DE BUSCHWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 18 h 00.

PRESENTS :

Daniel ALLEMANN, Audrey BAUMANN, Marie-Jeanne BAUMANN, Bernard BOEGLIN, Jacques DUCRON, Denise HECHT, Véronique HERTER, Denis HUTTENSCHMITT, Claudine MUNCH, Roger OBERMEYER, Jérôme SITTER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER.

ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES :

Néant

ABSENTS NON-EXCUSES :

M. Patrick MULLER

ONT DONNE PROCURATION :

M. Emmanuel GERRER qui a donné procuration à Mme Audrey BAUMANN

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Isabelle KLEIN, secrétaire de mairie

Le quorum étant atteint, Mme le Maire invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. **ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

1. ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

- a. Effectif légal du Conseil municipal de Buschwiller : 15
- b. Nombre d'élus en fonction : 15
- c. Nombre d'élus présents : 13
- d. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14
- e. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés : 14
- e. Majorité absolue : 8

1.1 MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL

Mme Christèle WILLER, Maire a ouvert la séance.

Mme Véronique HERTER a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mmes Marie-Jeanne BAUMANN, Denise HECHT, Audrey BAUMANN et Jérôme SITTER.

1.2 ÉLECTION DES DELEGUES

1.2.1. Proclamation de l'élection des délégués

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 00
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 00
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 14
- e. Majorité absolue 08

M. OBERMEYER Roger né le 13 novembre 1950 à SELESTAT adresse 12, Allée des Cerisiers à Buschwiller a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. HUTTENSCHMITT Denis né le 05 décembre 1966 à HESINGUE adresse 12, rue des Vosges à Buschwiller a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme WILLER Christèle née le 05 mars 1970 à MULHOUSE adresse 18, rue des Vosges à Buschwiller a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

1.3 ÉLECTION DES SUPPLEANTS

1.3.1. Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

| | |
|--|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... | 00 |
| b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) | 14 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau | 00 |
| d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... | 14 |
| e. Majorité absolue | 08 |

Mme BAUMANN Marie-Jeanne née le 06 novembre 1946 à SIERENTZ adresse 56, rue des Vosges à Buschwiller a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. BOEGLIN Bernard né le 23 octobre 1955 à HESINGUE adresse 26, rue de Hésingue à Buschwiller a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. ALLEMANN Daniel né le 04 juillet 1970 à MULHOUSE adresse 46, rue de Wentzwiller à Buschwiller été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h30.

| |
|--|
| TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014 |
|--|

ORDRE DU JOUR :

1. ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

| NOM-PRENOM | QUALITE | SIGNATURE | PROCURATION A |
|----------------------|---------------------------|-----------|----------------|
| WILLER CHRISTELE | Maire | | |
| OBERMEYER ROGER | 1 ^{er} Adjoint | | |
| HERTER VERONIQUE | 2 ^{ème} Adjointe | | |
| HUTTENSCHMITT DENIS | 3 ^{ème} Adjoint | | |
| BOEGLIN BERNARD | 4 ^{ème} Adjoint | | |
| ALLEMANN DANIEL | Conseiller | | |
| BAUMANN AUDREY | Conseiller | | |
| BAUMANN MARIE-JEANNE | Conseiller | | |
| DUCRON JACQUES | Conseiller | | |
| GERRER EMMANUEL | Conseiller | | Audrey BAUMANN |
| HECHT DENISE | Conseiller | | |
| MULLER PATRICK | Conseiller | | |
| MUNCH CLAUDINE | Conseiller | | |
| SITTER JERÔME | Conseiller | | |
| WEIGEL CHRISTIAN | Conseiller | | |